DEPARTEMENT DU DOUBS
Arrondissement de Besançon
MAIRIE de DURNES
25580DURNES
303.81.59.30.41

#### **COMPTE RENDU DE LA REUNION**

# DU CONSEIL MUNICIPAL du 08/04/2022

<u>Présents</u>: 10/11: Vincent BEPOIX, Claude BOICHARD, Dominique CUENOT, Florian HUGUENOTTE, Bruno LOMBARDOT, Gérard PESEUX, Ghislaine ROUSTAN-HUSY, Paul ROUSTAN, Aurore SCHMITT, Sandy VANOTTI

Absents: Excusé avec procuration: Daniel MOUROT, ayant donné procuration à M. Gérard PESEUX

Secrétaire de réunion : Dominique CUENOT

Le quorum étant atteint, le maire ouvre la séance à 20 heures 30

### 1-Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 11 Février 2022

Après relecture, les membres du conseil municipal présents approuvent à l'unanimité le compterendu du 11 février 2022.

# 2-DCM participation de la Commune de Durnes pour l'agrandissement de la Caserne

Budget à la charge de la commune 2 609 €

Approbation à l'unanimité.

#### 3-DCM Adhésion communes Ouvans et Landresse au SIEHL

Suite aux périodes de sécheresse et au tarissement des sources, une demande d'adhésion au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue (SIEHL) par les communes d'Ouvans et Landresse.

Approbation à l'unanimité.

## 4-DCM Approbation nouveaux statuts CCLL

La Communauté de Communes sollicite l'approbation des communes, concernant les modifications statutaires suivantes :

- Ajout des Espaces France Services d'Ornans, Amancey et Quingey;
- Ajout de deux sentiers de randonnée d'intérêt communautaire (sentier des Gabelous, sentier des Aiguillons de brasse) ;
- Retrait du Réseau de parrainage du MEDEF;
- Retrait du Plan de circulation d'Ornans.

Approbation à l'unanimité.

#### 5-DCM Mise en non-valeur créances de plus de 2 ans non recouvrées

Après vérification des sommes restantes à recouvrer, le constat a été fait que plusieurs créances de plus de deux ans n'ont pas été honorées à ce jour pour un montant de 289,45 euros. Aussi, il y a lieu de provisionner au compte 6541 du Budget Primitif 2022, la somme de 290 € pour mettre en non-valeur ces différentes créances.

Approbation à l'unanimité.

Le Maire sort pour le vote du Compte Administratif 2021 et sa concordance avec le compte de gestion 2021, présenté par le Service de Gestion Comptable.

6-Vote du Compte administratif 2021

BILAN	réalisés	Résultats de l'exercice	Résultats antérieurs reportés	Résultats de clôture	Résultat de clôture global
Dépenses Fonctionnement	125 496,98 €	19 485,57 €	130 230,71 €	149 716,28 €	192 030.32 €
Recettes Fonctionnement	144 982,55 €				
Dépenses Investissement	130 964,68 €	-76 976.91 €	119 290,95 €	42 314,04 €	
Recettes Investissement	53 987,77 €				

Pour: 9 voix

#### 7-Concordance entre le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2021

Pour: 9 voix

#### 8-Vote des Taxes Directes Locales (Etat 1259)

Les bases d'imposition prévisionnelles 2022 ont augmenté de 116 875 à 122 300 pour le bâti et de 28 747 à 29 700 pour le non bâti, les taux sont maintenus à 22,95% pour le bâti et 9,26% pour le non bâti ; ce qui représente des produits bruts attendus de l'ordre de 30 818 euros. Après différentes allocations et versements, le montant prévisionnel 2022 au titre de la fiscalité directe locale est de 25 190 euros.

Approbation à l'unanimité

#### 9-Subventions aux associations

Il a été décidé, à l'unanimité des membres présents de verser à :

, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
- Anciens combattants la Barèche	100 €
- Familles rurales	200 €
- LVDE plateau	200 €
- Donneurs de sang de Nods	100 €
- Les Amis de Louis Pergaud	30 €
- OncoDoubs	50€
- Maison des Familles de Franche-Comté	40 €
Soit un total de	720 €

10-Vote du Budget Primitif 2022

BUDGET PRIMITIF	réalisé	Résultats prévisionnels	Résultats antérieurs reportés	Résultats de clôture prévisionnelle	Résultat de clôture global
Dépenses Fonctionnement	146 582,00 €	50.50 €	72 739,37 €	72 789,87 €	176 730.82 €
Recettes Fonctionnement	146 632,50 €	30.30 €			
Dépenses Investissement	43 980,00 €	61 626.91 €	42 314,04 €	103 940,95 €	
Recettes Investissement	105 606,91 €				

## Travaux prévisionnels en 2022 :

Rénovation du poids public (4 516€)

Place de retournement au bout du chemin de Clainevey (1 800€ HT),

Alarme de la salle des fêtes (753€), radiateur mairie (469€)

Eclairage public : enfouissement réseau Chemin de Clainevy (8 573€)

Approbation à l'unanimité

## 11- Questions diverses:

La municipalité fêtera l'anniversaire de M. Gaston GUILLAME (90 ans) : le samedi 23 avril 2022.

Nettoyage du village : le samedi 30 Avril 2022 à 9h00. Verre de l'amitié à l'issue de la matinée.

Inauguration aire de jeux : le samedi 11 juin 2022 à 11h00

Formation défibrillateur à venir (prévu le 18 mai 2022 à 20h00 pour le conseil municipal.

Sécurité du village : création d'un comité de pilotage

La séance est levée à 22h30